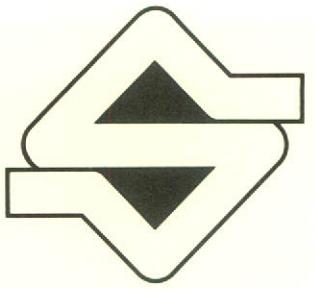
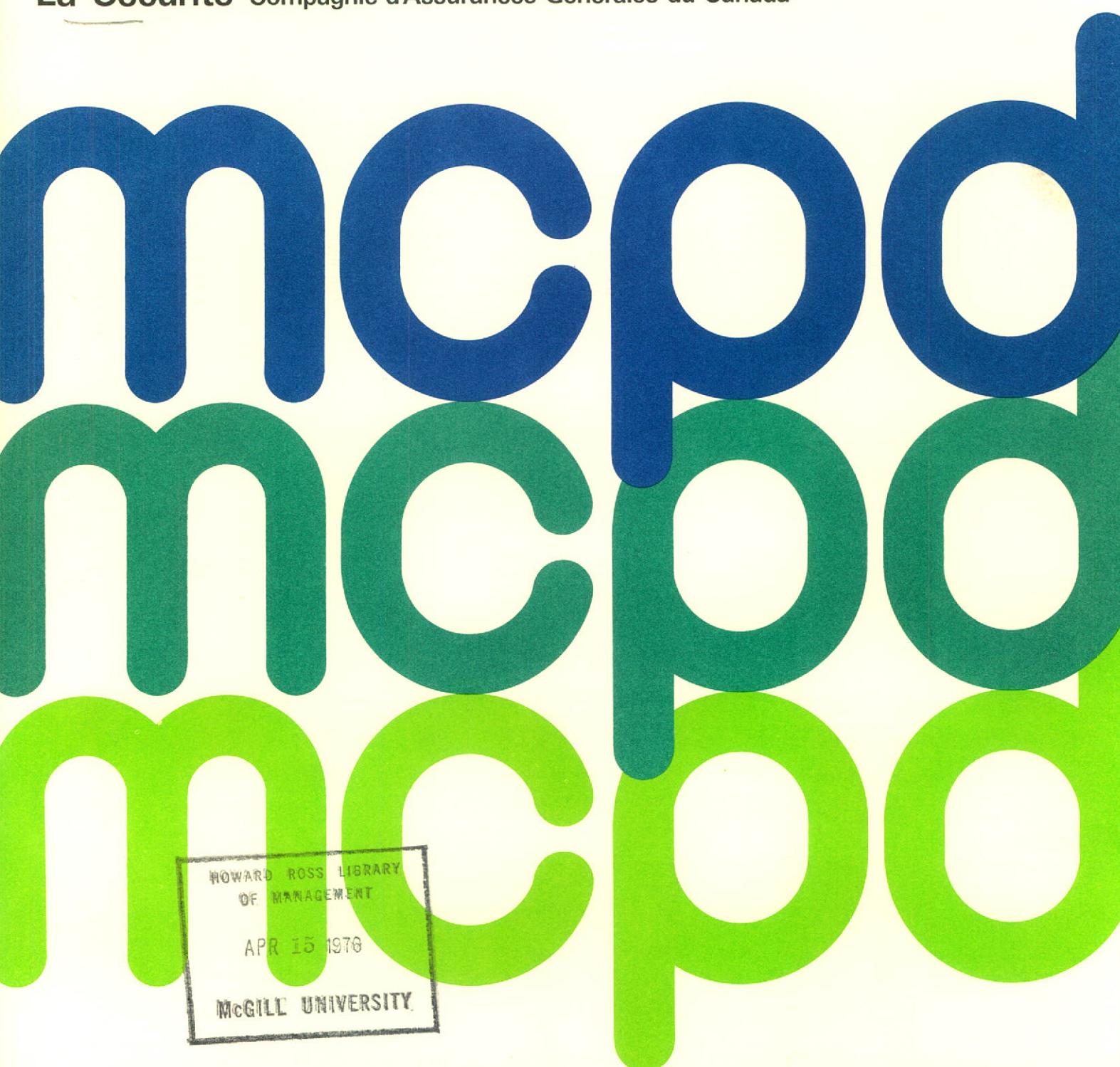


Rapport annuel 1975



La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada



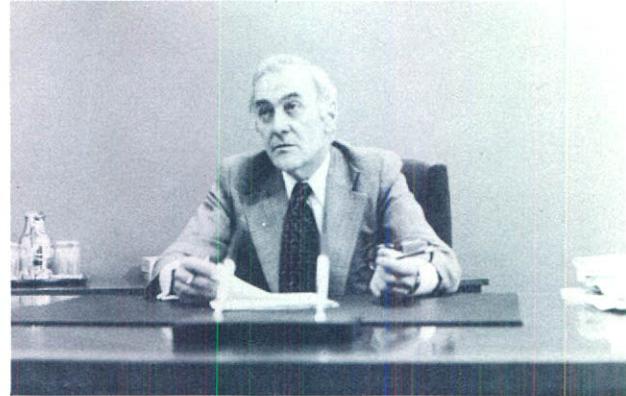
**maintenant
au
complexe
desjardins**

36^e RAPPORT ANNUEL

Conseil d'administration



Président



Chairman

* FRANÇOIS ADAM
Président
Lévis

* CLAUDE DUCHARME
1er Vice-Président
Montréal

* PAUL CHARETTE
2e Vice-Président
Valleyfield

* JACQUES L'HEUREUX
Secrétaire-Trésorier
Ottawa

Administrateurs

ÉMILE BERNARD
Tracy

ROMÉO BOUDREAU
Beaucanton

ERNEST CHÉNIER
Montréal

RENÉ DUPONT
Sherbrooke

GABRIEL FOREST
St-Boniface

JEAN-YVES GAUTHIER
Matane

GÉRARD GOULET
Québec

ARTHUR LANDRY
Carleton Sur Mer

FRANÇOIS LAROCHE
Arvida

LUCIEN MAYNARD
Edmonton

OSCAR MERCURE
Lévis

JEAN-PAUL MIREAULT
Joliette

JEAN-PAUL MORIN
La Salle

J. PHILÉMON TREMBLAY
Shawinigan-Sud

* Membres de l'exécutif



General Manager

* ANDRÉ CHAMBERLAND
Directeur Général

MICHEL ARCHAMBAULT
Directeur du Service
des Agences

PIERRE ARCHAMBAULT
Directeur du Service
de la Responsabilité

MICHEL BÉDARD
Directeur du Service
de la Garantie

MARCEL CÔTÉ
Directeur du Service
des Biens

PAUL DÉSY
Directeur du Service
des Sinistres

JEAN GAGNON
Directeur du Service
de la Comptabilité

JACQUES GOBIN
Directeur du Service
Automobile

J-MARCEL LORD
Directeur du Service
du Personnel

GERMAIN SIMARD
Directeur de la
Succursale de Québec

DONALD M. HISEY
Directeur de la
Succursale de Toronto

* Membre de l'exécutif

Régie interne

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires
La Sécurité, Compagnie d'Assurances
Générales du Canada

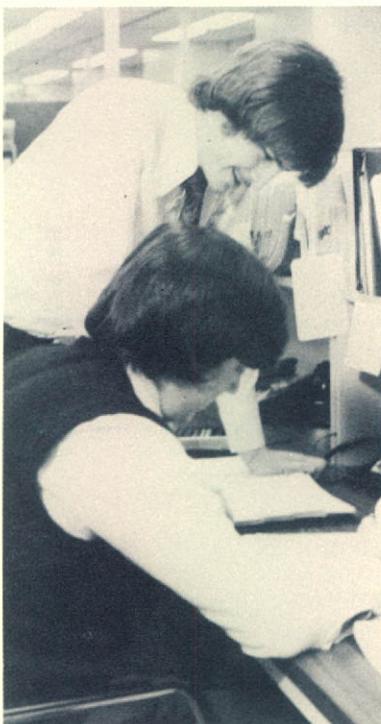
Nous avons examiné le bilan de LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA au 31 décembre 1975 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du déficit pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Un entrepreneur assuré en vertu de bons de cautionnement a cessé ses activités au cours de l'année 1975 et a fait faillite au début de l'année 1976. Les cautionnements en vigueur pour les travaux non complétés au moment de l'arrêt des activités s'élèvent à environ \$620,000, montant net de réassurance. La compagnie a nié sa responsabilité contractuelle envers les bénéficiaires en raison de préjudices sérieux causés par ces derniers, suite à la non observance de clauses contractuelles et/ou de la loi. Au 31 décembre 1975, des réclamations totalisant approximativement \$105,000, montant net de réassurance, ont été présentées à la compagnie. De plus, il est possible qu'elle fasse l'objet d'autres réclamations. Il nous est impossible à l'heure actuelle d'évaluer avec précision l'issue de ces réclamations et par conséquent, il est difficile de juger si la provision pour réclamations en voie de règlement et honoraires d'ajustement est suffisante.

Sous réserve de l'issue favorable de ces réclamations provenant des cautionnements indiqués plus haut et, à l'exception des pratiques comptables qui diffèrent du rapport annuel soumis au Service des Assurances du Canada tel qu'il en est fait mention à la note 1, ces états financiers présentent fidèlement, à notre avis, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1975 ainsi que ses résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques, lesquelles ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin,
Paré & Associés
Comptables agréés

Montréal, le 2 Mars 1976



Bilan au 31 décembre

(avec chiffres comparatifs
au 31 décembre 1974)

	Actif	1975	1974
Placements (note 2)			
Actions	\$ 1,673,536	\$ 1,874,969	
Obligations	7,302,900	7,731,541	
Certificats de dépôts garantis	1,800,000	-	
	<u>\$10,776,436</u>	<u>\$ 9,606,510</u>	
Encaisse	2,512,625	1,249,586	
Intérêts courus sur les placements	178,224	136,079	
Comptes à recevoir:			
Courtiers	4,700,550	3,198,486	
Réassureurs	248,692	190,218	
Compagnies réassurées	214,498	267,982	
Autres	78,920	50,295	
Impôts sur le revenu à recevoir	2,283	2,283	
Souscription à recevoir (note 4)	2,500,000	-	
Placements pour le compte des réassureurs (note 3)	4,895,923	5,719,560	
Dépôts de réassurance	57,684	8,345	
Mobilier et agencement	1	1	
	<u>\$26,165,836</u>	<u>\$20,429,345</u>	

Signé pour le Conseil d'Administration

*François Adam, administrateur
Jacques L'Heureux, administrateur*

1- Pratiques comptables:

Les états financiers sont préparés conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques. Les exigences du Service des Assurances portent sur la liquidité et sur la solvabilité des compagnies d'assurances et, à cette fin, prévoient que:

- a) Certains éléments d'actif, tels le mobilier de bureau et autres éléments non admis, sont comptabilisés aux dépenses, l'année de leur acquisition;
- b) Les frais d'acquisition de nouvelles polices sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont en cours;
- c) Les impôts sur le revenu sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible;
- d) Les placements sont comptabilisés à la valeur statutaire autorisée lorsque celle-ci est inférieure au coût.

Les états financiers de la compagnie diffèrent du rapport annuel soumis au Service des Assurances du Canada sur les points suivants:

- les comptes à recevoir des courtiers, présentés au bilan, comprennent des soldes antérieurs au 1er octobre 1975 s'élevant à \$292,417; ces soldes ne sont pas admis par le Service des Assurances;
- la réserve pour la réassurance cédée aux compagnies non licenciées s'élevant à \$1,608,230 n'a pas été comptabilisée.

La valeur totale des actifs de la compagnie au 31 décembre 1975 est insuffisante d'un montant de \$1,706,362 pour couvrir 115% du passif tel que requis par les articles 103 et 104 de la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques. L'insuffisance est causée par la réserve pour réassurance cédée aux compagnies non licenciées.

2- Placements:

Les titres ont été établis à la valeur statutaire du 1er novembre approximativement, telle qu'autorisée par le Service des Assurances. Le coût de ces titres s'élève à \$11,850,824 au 31 décembre 1975 (\$10,273,627 au 31 décembre 1974) et l'excédent du coût sur la valeur statutaire autorisée est inclus dans le déficit.

3- Placements pour le compte des réassureurs:

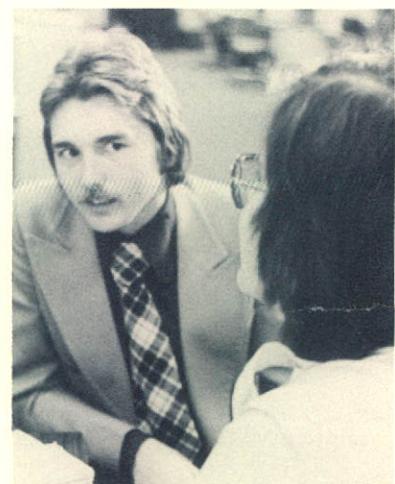
Les placements effectués pour le compte des réassureurs se partagent comme suit:	1975	1974
Obligations	\$4,836,180	\$5,678,775
Encaisse	59,743	40,785
	<u>\$4,895,923</u>	<u>\$5,719,560</u>

Les obligations ont été comptabilisées à leur valeur au marché du 1er novembre approximativement.

Notes aux états financiers

Passif

	1975	1974
Provision pour réclamations en voie de règlement et honoraires d'ajustement	\$ 8,761,708	\$ 6,552,098
Primes non acquises	4,890,727	3,348,273
Comptes à payer	111,142	79,525
Taxes à payer et frais courus	323,394	254,322
Montants dûs:		
Courtiers et assurés	73,053	31,435
Réassureurs	1,185,184	930,431
Compagnies réassurées	197,919	197,890
Dépôts des réassureurs	6,290,510	7,762,117
	<hr/> 21,833,637	<hr/> 19,156,091
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 4)		
Émis et partiellement payé:		
28,575 actions ordinaires (7,575 en 1974)	2,857,500	757,500
Surplus d'apport (note 5)	4,586,041	1,436,041
Déficit	(3,111,342)	(920,287)
	<hr/> 4,332,199	<hr/> 1,273,254
	<hr/> <u>\$26,165,836</u>	<hr/> <u>\$20,429,345</u>
Engagement (note 6)		



4- Capital-actions:

Le 14 août 1975, la compagnie a modifié par lettres patentes son capital-actions autorisé en augmentant le nombre d'actions ordinaires et en créant des actions privilégiées. Le capital-actions autorisé est maintenant comme suit:

30,000 actions privilégiées, 41 1/2% cumulatif, rachetables avec le consentement du Surintendant des Assurances à la valeur nominale de \$100 chacune.

100,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune.

Au cours de l'exercice, 21,000 actions ordinaires ont été souscrites et émises au prix de \$250 chacune, payables en deux versements, soit \$2,750,000 lors de la souscription et \$2,500,000 le 31 mars 1976. L'excédent de \$3,150,000 du prix des actions sur la valeur nominale a été crédité au surplus d'apport.

5- Surplus d'apport:

	1975	1974
Prime reçue à l'émission du capital-actions	\$3,797,386	\$ 647,386
Contributions volontaires des actionnaires	788,655	788,655
	<hr/> <u>\$4,586,041</u>	<hr/> <u>\$1,436,041</u>

6- Engagement:

La compagnie est engagée en vertu d'un bail échéant en 2005 au loyer annuel de \$188,113 plus un montant additionnel pour défrayer les taxes et les dépenses d'entretien. De plus, la compagnie s'est engagée pour la location de mobilier et d'agencement pour une somme totale d'environ \$575,000 répartie sur 10 ans.

7- Réclamations encourues:

Les réclamations nettes encourues au cours de l'exercice 1975 comprennent un montant de \$106,378 (\$65,304 en 1974) payé au fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile.

8- Impôts sur le revenu:

Les pertes fiscales au montant de \$4,018,100 pourront servir à réduire les impôts sur le revenu des exercices futurs. La compagnie pourra se prévaloir de cet avantage fiscal dans les délais suivants:

	1979	1980
	\$1,601,856	\$ 2,416,244
	<hr/> <u>\$4,018,100</u>	

Etat des revenus et dépenses

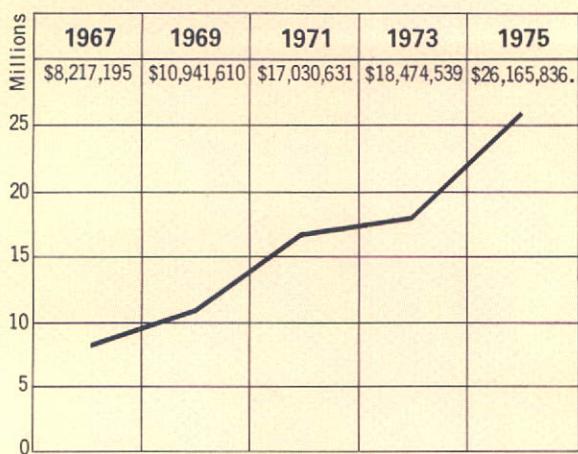
	1975	1974
REVENUS		
Primes souscrites	\$32,879,794	\$22,032,156
Revenus nets de placements	688,687	670,010
TOTAL DES REVENUS	<u>\$33,568,481</u>	<u>\$22,702,166</u>
DÉPENSES		
Réclamations nettes payées et encourues (note 7)	\$ 8,548,311	\$ 6,455,748
Réassurance cédée sur primes souscrites	20,553,226	13,923,791
Taxes sur primes souscrites et permis	325,630	212,232
Augmentation des primes non acquises	1,542,454	373,250
Commissions et dépenses d'administration	<u>4,382,644</u>	<u>2,978,224</u>
TOTAL DES DÉPENSES	<u>\$35,352,265</u>	<u>\$23,943,245</u>
PERTE NETTE DE L'EXERCICE	<u>(\$ 1,783,784)</u>	<u>(\$ 1,241,079)</u>

Etat du Déficit

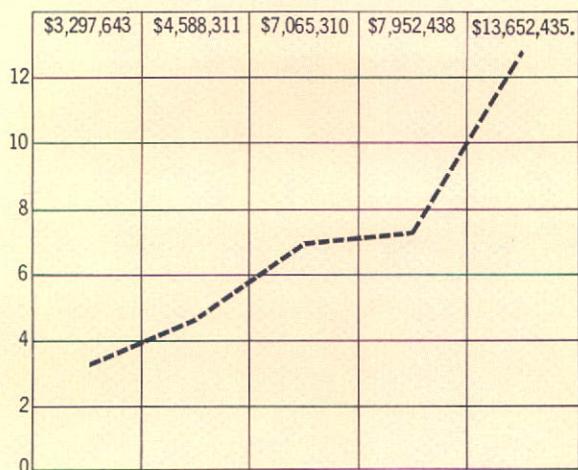
	1975	1974
Déficit (bénéfices non répartis) au début de l'exercice	\$ 920,287	\$(773,473)
Perte nette de l'exercice	1,783,784	1,241,079
Diminution de la valeur statutaire des placements (note 2)	407,271	452,681
Déficit à la fin de l'exercice	<u>\$3,111,342</u>	<u>\$ 920,287</u>
Provenances du déficit:		
Opérations	\$2,036,954	\$ 253,170
Excédent du coût sur la valeur statutaire des placements (note 2)	1,074,388	667,117
<u>\$3,111,342</u>	<u>\$ 920,287</u>	

Quelques chiffres

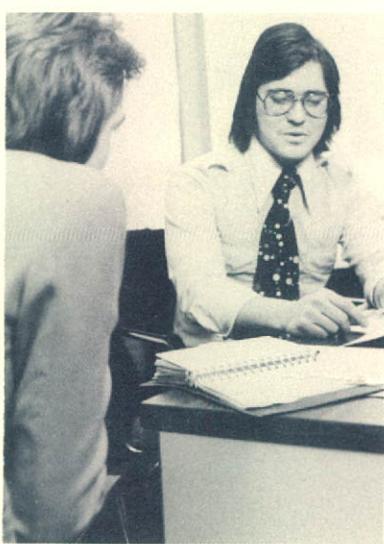
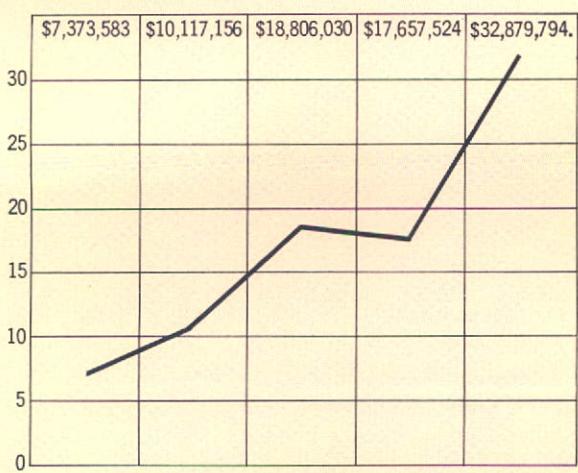
Actif



Prime non acquises et provision pour réclamations en voie de règlement



Primes souscrites



Fellow



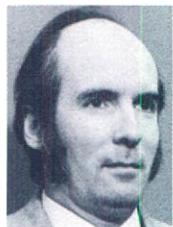
Michel
ARCHAMBAULT



René
BANNON



Réal
BARON



Pierre
BERNIER



Léo
BRAULT



John F.
LUSBY

Associé

Personnel qualifié



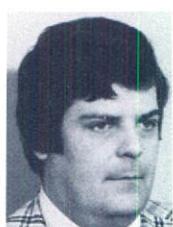
Pierre
ARCHAMBAULT



Benoit
BISAILLON



Yves
CHABOT



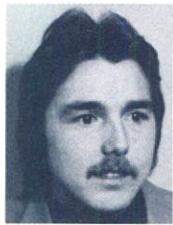
J. Guy
CLAVEAU



Marcel
COTE



Louise
DESROSIERS



Michel
DIONNE



Donald
HISEY



Danielle L.
LAVOIE



Serge
LEFEBVRE



Jean-Pierre
PROVOST



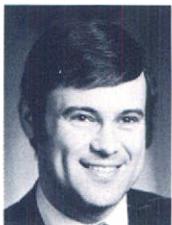
Robert
SAULNIER



Viateur
VEILLEUX



Karl
WHALEN



Melvin
WHITE

DIPLOME DE GESTION EN ASSURANCE:

Léo BRAULT
Réal BARON

PRIX J.F. SULLIVAN:

Benoit BISAILLON

INCENDIE ET BRANCHES CONNEXES

RISQUES MULTIPLES

TRANSPORTS TERRESTRES

BIENS PERSONNELS

BIENS IMMOBILIERS

AUTOMOBILE

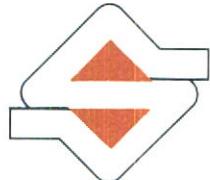
VOL

CAUTIONNEMENTS

BRIS DE GLACES

RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITE PATRONALE



Genres
d'assurances

LA SÉCURITÉ,
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
GÉNÉRALES
DU CANADA



SIÈGE SOCIAL: 1, COMPLEXE DESJARDINS (16-17^e ÉTAGES)
MONTRÉAL, PROV. DE QUÉBEC, CANADA
H5B 1B1